**INTRODUCTION**

**20 « 10 de der »**

Cette année 2010 a été consacrée en grande partie à la mise en place de l’ensemble des mesures nécessaires à la préparation de la reprise des activités des Relais Familiaux COUP D’POUCE 92 par la Fondation d’Auteuil.

En effet, fin 2009, dans la perspective, entre autres, de leur prochain départ à la retraite, cette proposition de reprise a été faite au conseil d’administration de l’association par François et Anne-Marie DUBOIS, initiateurs du projet des Relais Familiaux, directeur et chef de service au sein de ceux-ci. L’ensemble des administrateurs a émis un avis favorable.

Ainsi nos équipes ont connu en 2010 : la finalisation du dossier CROSMS pour une habilitation par le département des Hauts de Seine des Relais Familiaux, un audit mené par les Apprentis d’Auteuil pour valider la faisabilité de cette reprise et de multiples rencontres avec l’ensemble des parties concernées.

**Adieu Association, Bonjour Fondation**

L’avis favorable du CROSMS (2 juin 2010) pour les Relais Familiaux a permis au département des Hauts de Seine d’habiliter ceux-ci courant septembre.

Les résultats positifs de l’Audit conduit par la Fondation d’Auteuil ont été suivis d’un long travail de mise en place du processus nécessaire à la reprise envisagée.

Au terme de ce travail, un traité d’apport partiel a donc été signé par François LEVEQUE, président de COUP D’POUCE 92 et François CONTENT directeur général des Apprentis d’Auteuil.

L’association COUP D’POUCE 92 a été dissoute le 31 décembre 2010 pour permettre la reprise à cette date de la gestion des Relais Familiaux par la Fondation d’Auteuil.

Les efforts considérables déployés par l’une et l’autre partie ont donc été couronnés de succès.

Si les initiateurs des Relais et les administrateurs de l’Association sont remplis d’espoir autour de la réalisation de ce projet pouvant permettre à COUP D’POUCE 92 de perdurer, les professionnels des équipes, quant à eux, se montrent très inquiets. Ils souhaitent le maintien du projet dans son intégrité et se questionnent sur la façon dont ils seront intégrés au sein de la Fondation.

Les réunions organisées n’ont pas calmé toutes ces inquiétudes, un gros travail de relation et d’explications reste à produire pour les mois à venir.

**Activités en progression**

2010, avec cependant une baisse sensible des demandes d’accueils au second semestre, a été une année satisfaisante en ce qui concerne l’activité, et ce, malgré les difficultés inhérentes au surcroît de travail entrainé par le processus de reprise et au manque récurrent de moyens en personnel renforcé cette année par de nombreux arrêts maladie et deux arrêts maternité.

**Année de transition et nécessaire consolidation**

Le partenariat développé tout au long de cette année entre l’association et la Fondation s’est traduit par une réelle collaboration de l’ensemble des personnes concernées.

Evidemment, le chemin a été semé de difficultés qui heureusement ont pu chaque fois être surmontée

D’aucuns ont eu le sentiment que le chemin à parcourir était trop long, rempli d’embûches. Mais cette période de transition était et est indispensable.

Et puis enfin, les Apprentis d’Auteuil, avec les moyens de la Fondation, sa force de convictions, vont apporter aux Relais Familiaux COUP D’POUCE 92 une nécessaire consolidation aux principes de leur fonctionnement spécifique portés depuis tant d’années par François et Anne-Marie DUBOIS avec toute la foi qui les a animé dans l’exercice de leur profession.

**DONNEES CHIFFREES SUR LE FONCTIONNEMENT**

**DES RELAIS FAMILIAUX COUP D'POUCE 92**

**ANNEE 2 0 1 0**

***360*** *accueils ont été réalisés soit un total de journées de présence de* ***7796*** *(Châtenay-Malabry 3856, Fontenay-aux-Roses 3940).*

*La durée moyenne de séjour des enfants a été de* ***21,65*** *jours.*

*La moyenne de présence est de* ***23,34*** *enfants.*

 ***18,61*** *% des enfants ont moins de 18 mois (****67*** *enfants).*

 ***11,66*** *% des enfants ont plus de 11 ans (****42*** *enfants).*

**94** accueils de fratries ont été réalisés, représentant **238** enfants dont 65,12 % (155 enfants) auraient été séparés sans prise en charge au Relais Familial COUP D’POUCE 92.

 **9** accueils d’enfants handicapés ont été réalisés pour **175** jours de présence.

**12** accueils d’enfants nécessitant des soins médicaux importants ont été réalisés pour **133** jours de présence.

**48** accueils d’enfants présentant des troubles graves du comportement ont été réalisés pour **1262** jours de présence.

*CAUSES DE L'ACCUEIL :*

(cf Annexe 1)

*Maladies, Hospitalisations :* ***41,39%*** *(149 enfants).*

*dont problèmes psychiatriques :* ***11,41 %*** *(17 enfants).*

*Problèmes familiaux :* ***44,17 %*** *(159 enfants).*

*Problèmes temporaires de garde :* ***4,44 %*** *(16 enfants).*

*Problèmes de logement :* ***10,00 %*** *(36 enfants).*

*L'APRES RELAIS FAMILIAL COUP D'POUCE 92 :*

*Retour en famille ou en milieu d’origine :* ***356*** *enfants* ***98,89 %***

*Orientation placement :* ***4*** *enfants* ***1,11 %***

***ACCUEILS PAR TRANCHES D’AGE***



ACCUEILS DE JOUR

d’enfants de moins de 6 ans

sur les deux Relais Familiaux

***16 enfants / 16 accueils***

***619 jours***

**PROBLEMES TRAVAIL : 8 accueils / 340 jours**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Accueils | **Causes** | Jours |
| 5 | Assistante maternelle malade | 109 |
| 3 | Attente mode de garde | 231 |

**PROBLEMES FAMILIAUX : 8 accueils / 279 jours**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Accueils | **Causes** | Jours |
| 3 | Formations ponctuelles  | 59 |
| 5 | Travail week-end/horaires décalés | 220 |

 **PROBLEMES MEDICAUX : 0 accueil / 0 jour**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Accueils | **Causes** | Jours |
| 0 |  | 0 |

**MOUVEMENTS ET MOYENNES D'OCCUPATION**



**DUREE MOYENNE DES SEJOURS**

**AUX RELAIS FAMILIAUX COUP D'POUCE 92**

(cf. Annexe 4)





(cf. Annexe 5)



(cf. Annexe 5)

**REGLEMENTS DES PARTICIPATIONS FAMILIALES EN EUROS**

**265 Factures**

**(121 Châtenay-Malabry, 144 Fontenay-aux-Roses)**

****

Le tarif journalier par enfant est compris entre 2,29 € (minimum demandé) et 54€

Le tarif journalier moyen s’élève à 5,84 €.

**BAREME PARTICIPATION DES PARENTS**

**RELAIS FAMILIAUX**

(fixé par les Services du Conseil Général des Hauts de Seine)

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Taille de la FamilleNombre d’Enfants à Charge | Taux d’Effort en % des Ressources Mensuelles |  |  |  |
| 1 enfant | 18 % |  | - Salaires Bruts |
| 2 enfants | 15 % |  | - Pensions |
| 3 enfants | 11,25 % |  | - C.A.F. (sauf allocation logement) |
| 4 enfants | 9,9 % |  |  |  |
| 5 enfants | 8 % |  | Revenus x Y % = | Tarif Journalier |
| 6 enfants et + | 7 % |  | 30 | (par enfant) |

Les ressources s’entendent brutes calculées en tenant compte de la totalité de celles-ci y compris prestations familiales (à l’exclusion de l’allocation logement).

*Exemples :*

Sans ressource : 2,29 € par jour et par enfant.

1 personne + 1 enfant : R.S.A. 671,87 € (abattement forfait logement)

671,87€ X 18% = 4,03€ par jour.

 30 jours

1 famille + 3 enfants : S.M.I.C. + C.A.F. : 1 595,49€

1 595,49€ X 11,25% = 5,98€ par jour et par enfant.

30 jours



\**Autres Services : Antennes Handicap Petite Enfance, Ecoles, Foyers maternels, Crèches, Brigades des Mineurs, Sol en Si, Initiative, l’Aubier, police, C.C.A.S., Secours Populaire, la Parenthèse (Meudon, Clamart)...*



*Nombre effectif d’enfants accueillis* : 360 enfants.

172 enfants à Châtenay-Malabry et 188 enfants à Fontenay-aux-Roses.

*Nombre d’enfants nouveaux accueillis* : 187 enfants.

77 enfants à Châtenay-Malabry et 110 enfants à Fontenay-aux-Roses.

*Nombre d’enfants déjà accueillis les années précédentes* : 107 enfants.

45 enfants à Châtenay-Malabry et 62 enfants à Fontenay-aux-Roses.

*Nombre d’enfants accueillis plusieurs fois dans l’année* : 80 enfants.

45 enfants à Châtenay-Malabry et 35 enfants à Fontenay-aux-Roses.

**LES DEMANDES D’ACCUEIL AUX RELAIS FAMILIAUX**

**COUP D’POUCE 92**

**- 547 demandes** (Châtenay-Malabry 269, Fontenay-aux-Roses 278) concernant **834 enfants** (Châtenay-Malabry 397, Fontenay-aux-Roses 437).

**- 216 demandes** (Châtenay-Malabry 103, Fontenay-aux-Roses 113) suivies d’un **accueil** concernant **360 enfants** (Châtenay-Malabry 172, Fontenay-aux-Roses 188).

- **331 demandes** (Châtenay-Malabry 166, Fontenay-aux-Roses 165) **non** suivies d’un **accueil** concernant **474 enfants** (Châtenay-Malabry 225, Fontenay-aux-Roses 249).





TABLEAUX COMPARATIFS

***DES DONNEES CHIFFREES***

***DES 5 DERNIERES ANNEES***

***DE FONCTIONNEMENT***

***DES RELAIS FAMILIAUX***

⮊- Caractéristiques des accueils

⮊- Origines des enfants accueillis

⮊- Origines des demandes d’accueils

⮊- Statuts des enfants accueillis

⮊- Causes des accueils

⮊- Règlement des participations familiales

⮊- Causes des demandes

⮊- Causes des non-accueils

⮊- Demandes d’accueil

**Caractéristiques des accueils**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **2005** | **2006** | **2007** | **2008** | **2009** | **2010** |
| Accueils (nombre d’) | 281 | 288 | 305 | 342 | 302 | **360** |
| Journées d’accueils (nombre de) | 7 610 | 7 323 | 7 541 | 7 815 | 6769 | **7796** |
| Durée moyenne de séjour | 27,08 | 25,42 | 24,73 | 22,85 | 22,41 | **21,65** |
| Moyenne de présence | 22,78 | 21,93 | 22,58 | 23,33 | 20,27 | **23,34** |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **2005** | **2006** | **2007** | **2008** | **2009** | **2010** |
| Enfants de moins de 18 mois (en %) | 14,59 | 19,10 | 17,05 | 15,50 | 19,87 | **18,61** |
| Enfants de plus de 11 ans (en %) | 15,66 | 13,89 | 15,08 | 15,79 | 10,93 | **11,66** |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **2005** | **2006** | **2007** | **2008** | **2009** | **2010** |
| Enfants handicapés(nombre d’) | 6 | 8 | 13 | 9 | 14 | **9** |
| Jours de présence(nombre de) | 223 | 126 | 120 | 68 | 298 | **175** |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **2005** | **2006** | **2007** | **2008** | **2009** | **2010** |
| Soins médicaux(nombre d’enfants avec des) | 10 | 6 | 3 | 8 | 12 | **12** |
| Jours de présence (nombre de) | 547 | 162 | 231 | 251 | 397 | **133** |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **2005** | **2006** | **2007** | **2008** | **2009** | **2010** |
| Troubles du comportement (nombre d’enfants avec des) | 42 | 47 | 44 | 24 | 49 | **48** |
| Jours de présence (nombre de) | 1 777 | 1 417 | 943 | 743 | 1541 | **1262** |

**Origines des enfants accueillis**



**ORIGINE DES DEMANDES**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **2005** | **2006** | **2007** | **2008** | **2009** | **2010** |
| Service Social de Secteur | 24,69% | 29,10% | 22,15% | 23,18% | 20,77% | 14.99% |
| Parents | 23,88% | 21,24% | 22,15% | 23,03% | 23,56% | 22.12% |
| Service A.E.M.O | 12,24% | 12,21% | 11,73% | 9,58% | 10,65% | 15.54% |
| Service de Protection Infantile | 12,45% | 10,03% | 11,40% | 11,59% | 14,14% | 18.28% |
| Aide Sociale à l'Enfance | 5,92% | 5,85% | 6,03% | 5,56% | 5,93% | 7.50% |
| Hôpitaux | 3,67% | 4,35% | 5,70% | 7,26% | 7,33% | 5.85% |
| Autres Services \* | 17,14% | 17,22% | 20,85% | 19,78% | 17,63% | 15.72% |

\**Autres Services : Ecoles, Foyers maternels, Crèches, la Parenthèse (Clamart et Meudon), sages-femmes, l’Aubier, Papillons Blancs, Marie Moizard, commissariats, entreprises, CAF,.....*

|  |
| --- |
| **STATUT DES ENFANTS ACCUEILLIS**  |
|  | **2005** | **2006** | **2007** | **2008** | **2009** | **2010** |
| Contrat simple signé par les parents | 276 | 278 | 305 | 341 | 296 | **356** |
| Ordonnance de placement provisoire | 1 | 10 | 0 | 1 | 6 | **4** |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **CAUSES DE L’ACCUEIL** **(en pourcentage)** | **2005** | **2006** | **2007** | **2008** | **2009** | **2010** |
| Maladie, hospitalisationdont problèmes psychiatriques | 37,7214,15 | 38,8922,32 | 39,673,30 | 41,2310,02 | 42,7217,83 | **41.39****11.41** |
| Problèmes familiaux | 42,71 | 38,54 | 42,30 | 36,55 | 38,41 | **44.17** |
| Problèmes logement | 16,01 | 21,18 | 14.10 | 19,88 | 14,24 | **10.00** |
| Problèmes temporaires de garde | 3,56 | 1,39 | 3,90 | 2,34 | 4,63 | **4.44** |

|  |
| --- |
| REGLEMENT DES PARTICIPATIONS FAMILIALESEn pourcentage |
|  | **2005** | **2006** | **2007** | **2008** | **2009** | **2010** |
| Payées | 41,75 | 43,40 | 45,83 | 45,91 | 42.74 | **40.00** |
| Non payées | 49,03 | 51,49 | 47,73 | 48,25 | 50 | **52.08** |
| Payées en partie | 9,22 | 5,11 | 6,44 | 5,84 | 7.25 | **7.92** |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **CAUSES DE LA DEMANDE****(en pourcentage)** | **2005** | **2006** | **2007** | **2008** | **2009** | **2010** |
| Hospitalisation, Maladie  | 31,84 | 31,61 | 34,20 | 32,15 | 33,86 | **31.63** |
| Problèmes familiaux | 37,76 | 32,61 | 39,41 | 36,01 | 34,38 | **41.13** |
| Problèmes de garde | 9,39 | 17,89 | 10,26 | 10,97 | 11,87 | **10.60** |
| Problèmes Psychiatriques | 6,73 | 3,85 | 4,56 | 7,88 | 5,93 | **5.30** |
| Problèmes de logement | 14,29 | 14,05 | 11,56 | 12,98 | 13,96 | **11.34** |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| CAUSES DES NON-ACCUEILS |  |  |  |  |  |  |
|  | **2005** | **2006** | **2007** | **2008** | **2009** | **2010** |
| Réorientation (car ne correspond pas) | 66 | 58 | 57 | 52 | 43 | **35** |
| Sans suite de la part des demandeurs ou annulées après accord | 120 | 212 | 189 | 221 | 229 | **191** |
| Autres départements | 12 | 25 | 25 | 13 | 15 | **10** |
| Réorientation sur le second Relais | 13 | 2 | 26 | 34 | 32 | **32** |
| Plus de place | 102 | 83 | 80 | 102 | 53 | **56** |
| En attente | 2 | 16 | 10 | 7 | 7 | **7** |

|  |
| --- |
| **DEMANDES D’ACCUEIL** |
|  | **2005** | **2006** | **2007** | **2008** | **2009** | **2010** |
| Total des demandes | 490 | 598 | 614 | 647 | 573 | **547** |
| Demandes suivies d’un accueil | 175 | 186 | 212 | 218 | 194 | **216** |
| Demandes **non** suivies d’un accueil | 315 | 412 | 402 | 429 | 379 | **331** |

**ANALYSE DES DONNEES CHIFFREES**

Plus d’accueils en 2010 qu’en 2009 (+ 58, soit +16.1%) pour plus de journées de présence (+1027, soit +13.17%).

Tout comme 2009 la fréquentation est sensiblement identique entre les deux relais. La durée moyenne d’accueil est légèrement inférieure à celle de 2009 (21.65 au lieu de 22.41 jours).

La moyenne de présence des enfants a, quant à elle, augmenté de 13.15% (23.34 au lieu de 20.27 enfants en 2009).

Le nombre d’accueil des plus petits (moins de 18 mois) et celui des préadolescents et adolescents (plus de 11 ans) reste quasiment identique à 2009.

Les accueils de fratries sont en hausse en 2010 (94 au lieu de 82 en 2009) représentant 238 enfants (au lieu de 189 en 2009) dont 65.12% (au lieu de 47.62% en 2009) auraient été séparés en cas d’accueil en structure traditionnelle.

9 accueils d’enfants porteurs de handicaps ont été réalisés (au lieu de 14 en 2009) représentant 175 jours de présence (au lieu de 298 en 2009). Malgré une baisse de 2%, les professionnelles se mobilisent beaucoup autour du handicap et s’attachent à accueillir et encadrer au mieux ces enfants, mais il nous faut reconnaître que nous ne pouvons donner suite aux demandes spécifiques qu’en fonction du groupe déjà accueilli et de l’occupation de tous les postes.

12 accueils d’enfants nécessitant des soins médicaux importants (chiffre identique en 2009) pour moins de jours de présence (133 au lieu de 397 jours en 2009). Les soins demandent une vigilance aigue aux professionnels des Relais (régime sans sel, allergies importantes, problèmes respiratoires)

Le nombre d’accueils d’enfants présentant des troubles du comportement n’a pratiquement pas baissé (13.33% au lieu de 16.22%) tout comme le nombre de journée d’accueils (1262 jours au lieu de 1541, soit – 6.58%)

* **LES CAUSES DE L’ACCUEIL**

Les pourcentages d’accueils pour dépannage mode de garde et hospitalisation ont légèrement évolué (45.83% au lieu de 39.73% en 2009), ainsi que pour des problèmes familiaux (+5.76%)

Quant aux pourcentages d’accueils pour problèmes de logement, nous observons le taux le plus bas depuis 5 ans.

* **L’APRES RELAIS**

Le retour en famille ou dans le milieu d’origine reste une priorité et le plus fréquent des cas de figure (98.89% au lieu de 98.01% en 2009). Quatre enfants ont fait l’objet d’un placement en 2010. Certains auraient pu se passer dans de meilleures conditions voire même être évités. En effet, pour deux d’entre eux, nous avons eu des difficultés à travailler en transparence avec certains services. Le recours à l’accueil « cocooning » au sein des relais familiaux aurait pu être privilégié notamment pour des enfants et des familles ayant déjà bénéficié de ce soutien.

* **ACCUEILS PAR TRANCHE D’AGE**

Nous avons réalisé un peu moins d’accueils d’enfants âgés de 3 mois à 1 an (8.61 au lieu de 12.25% en 2009) mais il est à noter une augmentation certaine du nombre d’enfants âgés de la naissance à 3 mois et de 1 à 3 ans (33.87% au lieu de 23.83% en 2009)

Le nombre d’enfants âgés de 3 à 11 ans a baissé (45.82% au lieu de 52.97%)

Nous avons accueilli légèrement plus d’adolescents et de préadolescents en 2010 (11.65% au lieu de 10.93%)

* **ACCUEILS DE JOUR**

Le nombre d’enfants accueillis en dépannage mode de garde a fortement augmenté cette année aussi bien en nombre de jours de présence (619 jours au lieu de 417 jours) qu’en nombre d’enfants accueillis (16 enfants au lieu de 10).

En ce qui concerne l’accueil pour assistante maternelle malade ou pour les enfants en attente de mode de garde, le nombre est pratiquement identique aux accueils effectués en 2009 (9 au lieu de 8 accueils)

Quant aux problèmes familiaux (formations ponctuelles, travail de week-end ou en horaires décalés) force est de constater une forte augmentation du nombre de jours d’accueils, celui-ci ayant doublé cette année.

Les structures traditionnelles ne répondant pas toujours aux besoins des parents, il est difficile pour ceux-ci de trouver une solution de garde lorsque l’on travaille les week-ends et/ou en horaires décalés ainsi que de nuit.

* **MOUVEMENTS ET MOYENNES D’OCCUPATION**

Après une sensible augmentation des moyennes d’occupation au premier semestre de l’année 2010, nous constatons une baisse significative de celles-ci en fin d’année en corrélation avec une baisse des demandes. Peut-on imaginer une relation de cause à effet avec la future reprise annoncée de l’association COUP D’ POUCE 92 par les apprentis d’Auteuil et l’information diffusée d’un prochain départ à la retraite de Monsieur et Madame DUBOIS ?

* **DUREE MOYENNE DES SEJOURS**

Cette année nous notons une augmentation de courts séjours (5 à 19 jours, 50.3% au lieu de 40.73% en 2009). Au delà de 30 jours, les séjours sont légèrement en baisse, tandis que les séjours de plus de 120 jours sont en augmentation (9 au lieu de 2).

En ce qui concerne les problèmes de logement, les deux mois de durée initiale à COUP D’ POUCE 92 ne suffisent pas pour trouver une solution d’hébergement stable.

En 2010, certains accueils ont perduré dans le temps suite à des maladies de parents ou pour des problèmes de mode de garde (horaires décalés et travail le week-end.)

* **COMMUNES D’ORIGINE**

Les années se suivent et se ressemblent, Châtenay-Malabry reste toujours la commune d’où proviennent la plupart des enfants accueillis, pour un quasi même nombre de journées (1008 au lieu de 1093).

Les enfants provenant des communes de Malakoff et du Plessis Robinson sont deux fois plus nombreux qu’en 2009. Il en est presque de même pour ceux issus d’Antony et de Clamart.

Les communes de Sceaux, Issy-les-Moulineaux et Meudon ont vu leurs accueils diminués.

Quant à Fontenay aux Roses, Boulogne Billancourt et Vanves, les accueils restent stables.

Des enfants de Rueil-Malmaison, Sèvres, Garches, Clichy, Colombes et Asnières, communes pourtant éloignées de nos relais, ont été accueillis cette année. Pour la majorité d’entre eux, ils n’étaient pas scolarisés et leurs parents pouvaient aisément venir les voir au sein des maisons. Deux enfants originaires de Rueil-Malmaison ont dû être re-scolarisés dans un collège de Bagneux, les rapprochant de leur maman en recherche d’une solution pérenne d’hébergement.

Le nombre d’enfants présents sur les Relais reste stable (56.11% au lieu de 53.97% en 2009)

* **ORIGINE DES DEMANDES**

Les relais familiaux COUP D’ POUCE 92 sont implantés depuis plus de vingt ans sur les communes de Châtenay-Malabry et de Fontenay aux roses. Des critères tels que la confiance, le bouche à oreille, les accueils antérieurs, font que nous sommes principalement sollicités par les parents eux-mêmes.

Nous constatons une baisse significative des demandes provenant des assistantes sociales des circonscriptions de la vie sociale (14.99% au lieu de 20.77% en 2009) : Serait-ce dû au turn-over, à des nouvelles recrues, au changement de la nature des missions et à leur abondance ou à la perte du reflexe COUP D’ POUCE 92?

En contre partie les PMI (18.8% au lieu de 14.4%) et les services d’AEMO (15.5% au lieu de 10.65%) ne cessent d’augmenter leurs demandes d’admission chaque année.

Le nombre des demandes faites par l’aide sociale à l’enfance, les hôpitaux et les autres services reste sensiblement le même.

* **STATUTS DES ENFANTS ACCUEILLIS**

En 2010, beaucoup d’enfants ont été accueillis plusieurs fois dans l’année (80 au lieu de 66 en 2009). Cette hausse peut être expliquée par le besoin recrudescent d’accueils séquentiels dans le cadre d’une longue maladie, d’une crise familiale….

Le nombre d’enfants déjà accueillis les années précédentes reste inchangé.

* **LES DEMANDES D’ACCUEILS**

Le nombre total de demandes d’accueil reste le même, mais en 2010 plus de demandes ont abouti à un accueil (216 au lieu de 194 concernant 360 enfants au lieu de 302 en 2009). L’augmentation des séjours courts permet aussi de favoriser ces accueils plus nombreux.

Comme pour le nombre d’enfants accueillis, les premières causes de demande d’accueil concernent les problèmes familiaux et les hospitalisations notamment en psychiatrie.

Par contre il est à souligner une baisse significative des demandes et des accueils liés à des problèmes de logement.

Les demandes pour des dépannages mode de garde restent stables.

Le nombre de demandes ne correspondant pas au projet COUP D’ POUCE 92 baisse légèrement, et tombe à son taux le plus bas par rapport aux années précédentes.

Les demandes ne pouvant pas aboutir faute de place ont augmentées cette année. Nous constatons que la plupart des refus ont été concentrés sur le premier semestre alors qu’il y a eu moins de demande pendant le second semestre. C’est une des conséquences de l’accueil d’immédiateté.

* **REGLEMENT DES PARTICIPATIONS FAMILIALES**

Le nombre de factures éditées en 2010 est de 265 contre 248 en 2009. Les factures réglées ou/et en partie réglées restent légèrement inférieures à 2009 (47.92% au lieu de 50%). Par contre le montant des factures réglées a augmenté de 4710 euros.

De grosses sommes restent dues à l’association même si le montant de celles-ci est moindre par rapport à 2009 (17 159 au lieu de 21 073 euros).

Le tarif journalier moyen s’élève à 5.84 euros contre 6.28 euros en 2009. Si le tarif journalier minimum des factures éditées en 2010 reste le même (2.29 euros), le plus élevé s’élève à 54 euros.

A la demande du département et suite à la reprise de COUP D’ POUCE 92 par la Fondation d’Auteuil, le mode de calcul des participations familiales devrait changer en 2011.

Les factures non réglées restent toujours un réel problème. Beaucoup de parents ne pouvant pas s’acquitter de leurs dettes, font la demande d’une aide financière auprès des travailleurs sociaux qui n’ont malheureusement plus guère de possibilités pour leur venir en aide.

**GESTION DES RELAIS FAMILIAUX**

***1- La gestion du personnel***

La composition des équipes des Relais Familiaux au 1er janvier 2010 est la suivante :

1. 1 Directeur \*
2. 1 Secrétaire comptable \*
3. 1 Chef de service référente technique\*
4. 1 Educatrice spécialisée (responsable du Relais Familial de Châtenay-Malabry)
5. 1 Puéricultrice (responsable du Relais Familial de Fontenay aux Roses)
6. 1 Educatrice Spécialisée\*
7. 8 Permanentes (Auxiliaires de Puériculture ou T.I.S.F.)
8. 1 Maîtresse de Maison\*
9. 2,64 Aides Educatrices (1.32 sur chaque relais)
10. 2 Aides Familiales (1 sur chaque relais)
11. 1 Agent d’Entretien \*
12. 0.5 Agent de Maintenance \*
13. 0.07 Psychologue \*

\* Intervenant régulièrement sur les deux Relais Familiaux.

Afin d’aider à une meilleure compréhension, vous trouverez ci-après en tableau l’organigramme fonctionnel des Relais Familiaux avec les remplacements réalisés en 2010 ainsi que l’état des effectifs tout au long de l’année.

organigramme

Tableaux d’absence

Tableaux d’absences

2010 a été une année sensible, synonyme de changement pour les équipes.

En effet, les préparatifs de départ en retraite d'Anne-Marie DUBOIS, initiatrice et co-fondatrice avec François DUBOIS, de l'Association COUP D’ POUCE 92 depuis 20 ans, ont suscité beaucoup d'émotion pour chacun et chacune au sein de l'équipe. La perspective du départ fin 2011 du co-fondateur et la nécessaire dissolution de l'Association au 31 décembre 2010 ont également contribué à maintenir un sentiment de perte profond et chargé d'inquiétudes, d'incertitudes sur l'avenir. L'équipe, très attachée à Anne-Marie et François s'est vue fragilisée par ces incontournables échéances de départ.

Mais, connaissant leur parcours et leur total investissement et engagement pour faire fonctionner envers et contre tout le projet, cette retraite s'avère bien amplement méritée.

C'est pour ne pas voir péricliter un projet si chèrement défendu, que François et Anne-Marie, suivis des membres du Conseil d'Administration ont sollicité la Fondation d'Auteuil pour pérenniser le fonctionnement des Relais Familiaux, dans le maintien de l'esprit du projet initial.

Plusieurs jours du mois d'avril ont été consacrés à la rencontre de certains membres de l'équipe par des auditeurs de la Fondation d'Auteuil et, tout au long de l’année, nombre de rendez-vous avec les divers responsables concernés ont été organisés autour d’une fusion-absorption.

Le premier semestre n'a pas été évident pour chacun des Relais Familiaux.

En effet, il a fallu s'organiser pour pallier à deux longs arrêts maladie de permanente dont un suivi d’un congé maternité et deux départs, sachant qu'il n'est pas aisé de trouver rapidement un personnel qualifié et adapté à cette fonction si particulière à COUP D’ POUCE 92.

Toutefois, à l'inverse des années précédentes, il a été surprenant de constater une augmentation de candidatures.

Ce n'est qu'après plusieurs entretiens infructueux du fait d'un niveau de compétence s'amoindrissant chaque année, que le Directeur a pu finalement embaucher en CDD ou en CDI selon la nature des remplacements, les quatre permanentes, permettant aux équipes de souffler un peu.

Cela reste néanmoins une notion toujours relative car la maîtrise de la fonction de permanente nécessite de la part des collègues un vrai engagement pour former les nouvelles professionnelles et se créer des liens assez forts pour incarner une prise en charge familiale, colonne vertébrale du projet. Le défi semble d'ailleurs être toujours relevé, les familles nous exprimant souvent leur ressenti positif sur l'ambiance chaleureuse et conviviale. C'est une gageure après ces dernières années, où un turn-over important sur certains postes avait déjà fortement éprouvé l'équipe.

D'autant plus que d’ autres fonctions ont été concernées.

Un aide-éducateur du Relais Familial de Châtenay-Malabry a dû démissionner pour raisons personnelles sur le dernier trimestre. Ce qui a amené l'embauche en CDD d'une nouvelle recrue.

L'aide-éducatrice, déficiente auditive, l'année dernière en congé parental, a prolongé celui-ci de douze mois. La formation en langue des signes qu'elle apportait à l'équipe nous fait cruellement défaut car celle-ci était d'une grande utilité auprès des familles sourdes et malentendantes que nous accueillons et permettait à l'équipe d'être plus soudée.

L'aide-familiale de Fontenay aux roses est partie en congé maternité fin juin et, en raison de circonstances familiales, n'a pu revenir dans l'équipe cette année. Une aide-familiale a donc été embauchée en CDD, mais elle a du nous quitter assez rapidement, s'étant vu proposer un CDI sur une autre structure. Ainsi, c'est encore une nouvelle personne qu'il a fallu former qui a intégré l'équipe.

Le départ pour raison familiale de l'Assistante de Direction en début d'année a été une difficulté supplémentaire à gérer pour le Directeur de l'Association, celui-ci regrettant d’autant plus son efficacité et son efficience. En quelques mois, trois personnes se sont succédées sur ce poste, les deux premières candidates retenues se révélant inadaptées aux exigences de la polyvalence nécessaire à cette fonction et entraînant des dysfonctionnements aux conséquences multiples.

Malheureusement, nous avons aussi eu à faire face à de nombreux arrêts maladie successifs tout au long de cette année, nous faisant nous interroger sur les raisons possibles de cet état de fait.

Conséquence d’un changement annoncé, inéluctable ? Expression des inquiétudes d’une équipe fort attachée à François et Anne-Marie, redoutant un avenir sans leur présence, leur soutien, leur savoir-faire ? Et quid du devenir du projet ?

Celui-ci était construit autour du « couple DUBOIS », symbolisant l’image du couple parental. Cela sera-t-il pris en compte lors de la décision du remplacement de François ? L’encadrement des enfants, si spécifique à COUP D’ POUCE 92 du fait de l’amplitude des âges, de la naissance à l’adolescence, était pensé autour d’une articulation de deux permanentes en 12h (amplitude horaire maximum autorisée calquée sur le secteur hospitalier), afin de minimiser les successions d’intervenants, non approprié notamment autour des nourrissons mais aussi dans le cadre d’accueils en urgence.

Futur coup de canif supplémentaire dans le projet, le directeur, la référente technique et une de nos aide-éducatrices (récemment diplômé d'un BTS de Technicienne en Economie Sociale et Familiale) ont dû consacrer beaucoup de temps à la recherche d'un partenariat pour mettre en place la liaison froide et ainsi être en conformité avec la réglementation HACCP. De nombreuses rencontres ont été organisées, notamment avec les maires des communes d'implantation des Relais Familiaux et/ou leur représentants et des responsables d’entreprises de restauration.

Finie la cuisine « comme à la maison », fini le temps où l’on prépare tous ensemble le dîner, voici venir le temps où l’on ne fait que réchauffer ce qu’une cuisine centrale vous a préparé…

Nous avons souffert l’année dernière de n’avoir pu répondre correctement aux besoins des familles. En effet, par manque de personnel qualifié, les nourrissons ne pouvaient être accueillis sur le Relais Familial de Châtenay-Malabry que s’ils avaient un mode de garde, les autres étant accueillis sur le Relais Familial de Fontenay-aux-Roses. Cela contraignait les familles plus proches du Relais de Châtenay-Malabry à plus de temps de transport, modifiait la prise en charge du groupe d’enfants, pesait sur la dynamique de la vie des Relais.

Aussi, nous avons contourné l’écueil en faisant intervenir sur des temps de présence de permanente la maîtresse de maison. Cela n’étant absolument pas satisfaisant pour le fonctionnement des Relais car de fait cette professionnelle ne peut se consacrer à son poste et il en a résulté un effet « domino-cascade » très pénalisant pour tous. Cela permettait également d’économiser des heures supplémentaires très coûteuses et usantes pour le personnel concerné.

A tout cela s’est ajouté un autre écueil non négligeable pour le maintien du projet « dans son jus » : la formation des TISF semble de moins en moins apporter des compétences autour de la prise en charge du nourrisson et de la petite enfance. Certaines ont d’ailleurs fait part ouvertement de leurs difficultés.

De fait, le profil du poste de permanente s’oriente de plus en plus vers le diplôme d’Auxiliaire de Puériculture, d’autant plus que le fonctionnement en 12h s’apparente à celui pratiqué dans les structures hospitalières.

** Formation**

L'aide-éducatrice à qui il a pu être proposé de suivre une formation en tant que Technicienne en Economie Sociale et Familiale a obtenu son diplôme, à la satisfaction de tous.

Comme à l'accoutumé, des réunions internes sur le fonctionnement des services sociaux et médico-sociaux du département et leur articulation avec les Relais Familiaux COUP D'POUCE 92 ont été proposées et animées par le directeur auprès des professionnelles nouvellement arrivées dans l'équipe.

Les non-créations de poste et les périodes de vacuité des postes existants ont encore eu raison des possibilités de formations proposées aux équipes. Toutefois il a pu être proposé une journée de formation sur le thème du bébé secoué, dispensée à l'hôpital Mignot à Versailles. Trois salariés ont aussi pu bénéficier d'une formation de deux jours sur Bordeaux, sur le thème de l'aide au maintien et à la restauration du lien familial.

** Les bénévoles**

Nous aurions aimé profiter encore cette année de l'investissement de bénévoles auprès des professionnelles de l'Association mais cela n'a pas été le cas en dehors des plus fidèles.

Grace au soutien de bénévoles telles que Carole PERSOZ, Marianne TESTAS, Mélanie HUMEAU, l’équipe a pu se retrouver pour partager un temps convivial autour d’un repas de fin d’année.

Encore cette année, les membres du Lion's Club de Fontenay-aux-Roses/Vallée-aux-Loups ont eu beaucoup de succès lors de leur venue sur le Relais de Châtenay-Malabry, pendant les vacances scolaires de Noël. La présence d'une conteuse a été très appréciée des petits et des grands, et a même réussi à captiver les plus turbulents.

Notre père Noël des deux années précédentes n'a pas pu cette année revenir pour la fête de Noël. Aussi, c'est un adolescent de 17 ans, récemment accueilli sur le relais de Châtenay-Malabry, qui a accepté avec plaisir de jouer le jeu. Il s'en est très bien sorti, certains adolescents accueillis à la même époque, l'ont d'ailleurs reconnu avec amusement malgré son déguisement pourtant très couvrant.

C'est avec un grand pincement au cœur que nous avons dit adieu aux fidèles membres du Conseil d'Administration. Mais la création d'une nouvelle Association « COUP D'POUCE Consultation-Didactique-Pédagogie » leur a permis pour certains de pérenniser les amitiés déjà engagées. Elle a pour objet de garantir le respect de l'intégrité du projet de François et Anne-Marie DUBOIS et d'en faire la promotion (site : www.coupdpouce.org)

** Les étudiantes**

Le Relais Familial de Châtenay-Malabry en fin d'année n'a pas pu profiter de l'aide essentielle apportée par l'étudiante bénévole. L'impact en a été lourd de conséquence, demandant plus encore de disponibilités de la part de certains professionnels, notamment au sein de l'équipe de Direction.

En effet, en échange de la chambre mise à leur disposition et de la demi-pension offerte, ces étudiantes permettent un appui sur certains temps précis : en soirée et la nuit, pour que la permanente ne se retrouve pas seule auprès du groupe d'enfants, quand les autres membres de l'équipe ne sont plus là. C’est, de plus, un atout sécuritaire supplémentaire.

Le Relais Familial de Fontenay-aux-Roses a lui bénéficié de la demande de prolongation pour cette année de la bénévole qu’il accueillait l’an passé.

** Les stagiaires**

Il nous est de plus en plus difficile de consacrer un temps qui nous apparaît comme indispensable et précieux pour leur formation aux stagiaires habituellement accueillies.

Il nous sera certainement impossible de proposer dans le futur autant de places qu'auparavant, et c'est avec regret que nous nous y résoudrons car le « terrain » est toujours une source d'enrichissement professionnel par la mise en pratique des connaissances acquises en cours. Il permet aussi d'apporter un regard extérieur sur les compétences de ces futures collègues et peut aussi contribuer à éviter des erreurs de carrières.

On a pu remarquer, comme en 2009, un niveau de compétence en baisse, mais observer également un effritement du socle primordial pour affronter le monde du travail que représentent les valeurs fondamentales telles que la conscience professionnelle, l’intérêt porté à l’autre, la pugnacité. Peu de nos stagiaires ont fait preuve de dynamisme, d’investissement, nous laissant circonspects sur l’avenir de ces professions.

Lycées professionnels, GRETA (Châtenay-Malabry, Boulogne Billancourt), écoles d’éducateurs spécialisés, collèges (Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses, Bagneux), écoles privées..., sont toujours demandeurs et nous confient régulièrement des élèves de formations diverses et variées :

- Auxiliaire de Puériculture,

- Educateur Spécialisé,

- Stagiaire CAFERUIS

- C.A.P Petite Enfance,

- B.E.P Sanitaire et Social,

- Moniteur Educateur,

1. - Stage de sensibilisation de troisième.
2. **Les séjours et évènements**

**Au mois de Juillet :**

Malgré une équipe restreinte sur le relais de Fontenay aux Roses, début juillet, un séjour de deux jours à la mer a pu être proposé à sept enfants âgés de 6 à 17 ans, restés à domicile pendant les vacances scolaires. Accompagnés de deux adultes, ils sont partis à la découverte de Granville.

Malheureusement, le manque de personnels, un effectif massivement composé d’enfants en bas âge accueillis sur ce mois, une météo très pluvieuse sont autant de facteurs qui n’ont pas permis d’organiser d’autres mini-séjours.

**Au mois d’Août :**

Nos moyens en personnel ne nous ont malheureusement pas permis d’organiser plusieurs séjours avec nuit sur place. Cependant, nous avons pu proposer aux enfants accueillis sur les relais des journées de détente.

Un groupe de sept enfants et deux adultes ont participé à une journée découverte de Paris avec montée de la Tour Eiffel à pied. Les enfants et les adultes ont partagé un agréable moment autour de cette sortie « sportive ».

Un autre groupe a participé à une sortie au parc d’attraction « Fami-Parc » situé au Sud de la Seine et Marne.

***2- La gestion administrative***

Comme il était annoncé en 2009, le départ effectif de notre précieuse secrétaire comptable s’est concrétisé fin février 2010.

Deux essais infructueux ont toutefois mobilisé pour la formation ad-hoc de ces nouvelles professionnelles le directeur et l’équipe de direction.

Dans la perspective de la reprise par la Fondation d’Auteuil de la gestion des Relais Familiaux, cette dernière apportant avec elle un service comptabilité propre, nous avons décidé d’un commun accord du recrutement d’une assistante de direction sans compétences approfondies en comptabilité, cette activité devant être dévolue pour l’année 2011 au centre financier de la Fondation.

Dans l’intervalle, il a été fait appel à l’expert comptable de l’Association pour effectuer les saisies des mouvements sur les journaux de comptabilité.

Le temps ainsi dégagé auprès de l’assistante nouvellement embauchée est consacré à une aide ponctuelle auprès du groupe d’enfants.

Comme l’an passé, le surcroît de travail inhérent à ces changements de secrétaires a pu être résorbé par l’usage intensif d’un travail en utilisant le réseau internet : gain de temps, optimisation des échanges, communication d’informations entre tous les membres de l’équipe et avec l’ensemble de services extérieurs.

Ce travail effectué souvent au domicile de chacun a pu être à certains moments une réponse au problème d’exigüité des locaux administratifs.

Nous espérons beaucoup dans l’installation future d’une surface de locaux administratifs adaptés aux activités des Relais Familiaux. Cet autre lieu souhaité et souhaitable permettra d’agrandir le lieu de vie des enfants accueillis sur le Relais de Fontenay aux Roses où se situe actuellement le Centre de Coordination Pédagogique et de Gestion.

***3- La gestion au quotidien***

Malgré toutes les difficultés précédemment illustrées, nous avons voulu maintenir la fréquence des réunions conscients que cela impacte directement la cohésion des équipes et facilite l’harmonisation des pratiques indispensables à la bonne prise en charge des enfants et de leurs familles.

Ces réunions sont :

* une réunion d’équipe hebdomadaire (hors période de vacances scolaires)
* une réunion de l’équipe de direction hebdomadaire
* une réunion mensuelle de 3 heures avec la psychologue.

Les « outils » mis en place depuis plusieurs années se sont montrés encore une fois très utiles pour permettre le passage de l’information entre tous :

* un classeur de contrats
* un cahier de liaison\*
* un classeur de demandes d’accueil
* un cahier de communications téléphoniques\*
* un cahier de réunion d’équipe\*
* un semainier
* un cahier de travaux
* un état de présence journalier
* des fiches d’horaires mensuelles

(\* documents accessibles en ligne pour chaque salarié)

Tous ces outils qui sont une aide précieuse au travail d’équipe font encore régulièrement l’objet en réunion d’un travail de réflexion dans le but de les améliorer encore et encore.

Particulièrement cette année, nous avons pu observer une certaine dégradation de l’état de santé de nombre d’enfants accueillis : vaccinations non à jour, mauvais état dentaire, développement staturo-pondéral altéré, allergies invalidantes…Heureusement que nous pouvons toujours compter sur la disponibilité de médecins fidèles à COUP D’ POUCE 92 pour certains depuis l’origine.

Il nous a fallu organiser également ou honorer, et pour cela, deux puéricultrices n’étaient pas de trop, de nombreux rendez-vous hospitaliers dont certains mobilisant une professionnelle sur une demi-journée (éloignement des familles en recherche d’hébergement pérenne logés dans des hôtels situés hors du département par le SAMU Social et qui ne peuvent alors se déplacer comme il le faudrait par exemple).

L’équipe est également mise à contribution, car certaines pathologies demandent une grande vigilance aussi bien la journée que la nuit (diabète, asthme, risque de déshydratation du nourrisson affecté par une gastro-entérite, syndrome néphrotique…).

On peut aussi évoquer les difficultés rencontrées par l’équipe autour d’enfants dont les troubles du comportement peuvent être très variés tels que : agressivité verbale, violence physique envers soi et/ou les autres, développement cognitif limité, hyper-activité……Parfois, les demandes d’accueil pour ces situations se sont succédées très rapidement et les équipes n’ont pas forcément pu se ressourcer entre chaque.

Un travail plus conséquent a été mené également autour du soutien à la parentalité, soutenant des familles de façon ponctuelle ou plus régulière. L’accueil séquentiel semble être un choix de plus en plus prisé et adapté à des besoins plus émergeants qu’auparavant.

L’accueil à nouveau des nourrissons sur le Relais de Châtenay-Malabry a permis de répondre plus favorablement aux demandes de dépannage concernant le mode de garde.

Souffrant cruellement d’un déficit de place ou même de l’orientation des choix pour l’attribution des places, la solution COUP D’ POUCE 92, même limitée dans le temps est salutaire pour les parents (reprises de travail, formation parfois d’une journée, congé maladie d’une assistante maternelle...) et évite parfois un découragement voire même un abandon de leur projet.

La continuité du projet COUP D’POUCE 92 a été au cœur de nos préoccupations tout au long de cette année. Ses composantes incontournables, telles que la polyvalence des tâches directement en lien avec l’ambiance conviviale et chaleureuse dans les Relais, le maintien des enfants dans leur environnement socio-éducatif habituel, la présence de professionnelles qualifiées, entre autres, font que ce projet est toujours plébiscité par les familles et les partenaires sociaux.

La perspective du passage obligé à la liaison froide n’a pas été non plus vécue avec un grand enthousiasme par tous. Sa mise en place ne concourra pas à favoriser le respect du projet dans l’esprit initial, espérant que cela ne décourage pas plus encore les équipes.

De même, la pérennisation du recours au week-end commun, accueillant les enfants sur un seul des Relais (ou même sur un temps plus long) ne nous a pas plus satisfait que les années précédentes, n’y voyant toujours pas une « optimisation » mais bien un pis aller assurant juste le maintien d’un fonctionnement à l’année.

Jamais à court de surprises, il nous a été joué un drôle de tour le jour de la fête de Noël traditionnellement organisée mi-décembre. La Mairie de Bagneux nous avait une nouvelle fois prêté à titre gracieux une de ses salles, mais que nous ne connaissions pas. Grande fut la déconvenue à l’arrivée sur place, les commodités de la salle n’étant pas adaptées aux besoins tant sur le plan de l’hygiène que de la praticité des locaux. Il a fallu trouver une solution de repli, en plein après-midi, les festivités commençant aux alentours de 19h.

Fort de vingt ans de pratique autour des chamboulements de dernière minute d’une organisation prévue à l’avance, et bouclant ainsi la boucle, un repli s’est effectué sur le Relais Familial de Châtenay-Malabry.

Tel un retour aux sources pour ceux présents depuis les débuts de Coup d’Pouce 92, où les premiers Noël y étaient déjà organisés, l’effet nostalgie fut garanti. De plus, pour beaucoup, cette fête de Noël apparaissait comme allant être la dernière « tous ensemble », du fait du départ très imminent d’Anne-Marie, de celui de François à court terme et de la dissolution de l’Association.

**OBJECTIFS REALISES EN 2010**

Comme les années précédentes, le poste supplémentaire demandé au budget n’a pas été accordé. Le calcul 2011 de manque de quota d’heures de professionnels auprès des enfants montre encore, comme celui de 2010, que 3.14 postes équivalents temps plein seraient nécessaires pour un fonctionnement sécurisé de nos Relais Familiaux.

Nous disions l’an passé « qu’à défaut, avec ce résultat, si nous avions l’impression « d’avoir fait le tour du problème », nous avions surtout au regard de la crise actuelle et de la politique qui en résulte en matière de création d’emploi atteint, « la quadrature du cercle ».

Cette année 2010, comme l’an passé et malheureusement sans doute comme l’année prochaine, ce n’a été que fonctionnement en « bidouillage » avec, lorsque c’était possible, du fait d’un effectif moindre, transfert d’enfant d’un relais à l’autre afin de ne faire fonctionner qu’une maison pour limiter le nombre de professionnelles nécessaires et réduire ainsi le nombre d’heures supplémentaires effectuées par celles-ci.

Priorité comme prévu cette année a été donné à la satisfaction des besoins des Relais en matière d’hygiène et de sécurité. Ainsi des travaux de rénovation ont été menés dans la cuisine de Châtenay-Malabry, peinture, échange du revêtement de sol, installation d’un lave main automatique. Ce dernier équipement a aussi été installé dans la cuisine de Fontenay aux Roses.

Ceci, ajouté à l’achat d’un four de réchauffage et d’un réfrigérateur avec disque d’enregistrement des températures dans l’une et l’autre maison, va permettre de mettre en route la liaison froide exigée par l’administration.

Les propositions des cuisines locales du lieu d’implantation des deux Relais Familiaux et des entreprises privées contactées se révélant trop onéreuses, il est projeté en s’appuyant sur la centrale d’achat travaillant avec les Apprentis d’Auteuil de lancer un appel d’offre afin de trouver des tarifs plus compétitifs et plus adaptés au budget alimentation alloué.

C’est aussi en s’appuyant sur cette puissante logistique, que nous avons choisi avant d’effectuer tous travaux, de faire réaliser sur les deux sites un diagnostic pour la sécurité incendie ainsi que pour l’accessibilité aux handicapés (travaux à réaliser avant 2015)

Dans la perspective de la reprise des activités des Relais Familiaux Coup d’Pouce 92 par la Fondation d’Auteuil, nous avons préféré différer l’achat du minibus prévu cette année du fait de la préférence de la Fondation d’Auteuil de fonctionner par un système de location des véhicules. Une location d’un minibus en remplacement d’un ancien de l’association âgé de neuf ans sera donc mise en œuvre en 2011.

Le départ à la retraite d’Anne-Marie Dubois en janvier 2011, celui de François Dubois fin décembre de la même année inquiètent beaucoup les professionnels de l’association. La question de savoir si la Fondation d’Auteuil avec la reprise de la gestion des Relais Familiaux en 2011, respectera l’originalité et les spécificités de leur projet initial est dans tous les esprits.

Les engagements pris, de façon renouvelée, par cette dernière devraient être de nature à rassurer les équipes des Relais.

La création par les professionnels de Coup d’Pouce 92 avec certains de ses administrateurs de l’association COUP D’POUCE Consultation Didactique Pédagogique devrait permettre de s’appuyer encore sur les initiateurs du projet (même à la retraite !!) et d’autres adeptes et « spécialistes » des spécificités de celui-ci. Cette nouvelle association (www.coupdpouce.org) a pour but de promouvoir le concept « Relais Familial COUP D’POUCE 92 », de dispenser des conseils et suggérer une méthodologie auprès d’associations ou fondations demandeuses afin qu’elles tendent vers un fonctionnement de leurs structures à l’image de celui des Relais Familiaux COUP D’POUCE 92 qui en a fait leur solide réputation.

**OBJECTIFS ET SOUHAITS POUR 2011**

Nous faut-il encore le souligner ?

Le besoin de pallier au manque de personnel dans nos structures reste primordial afin que celles-ci fonctionnent au maximum de leur potentiel et en toute sécurité.

La création, ne serait ce que, d’un poste supplémentaire, permettrait déjà une moindre systématisation de l’organisation de maisons communes si préjudiciable aux enfants et aux familles.

Ce serait pour les personnels un geste fort qui contribuerait à estomper un peu leurs inquiétudes quant à l’avenir des Relais Familiaux COUP D’POUCE 92 avec la reprise de la gestion de ceux-ci par Apprentis d’Auteuil et le départ de leurs concepteurs François et Anne-Marie Dubois.

En ce qui concerne les locaux, les diagnostics sécurité incendie et accessibilité handicapés vont permettre de dégager des orientations en la matière et la mise en œuvre des travaux nécessaires.

En ce qui concerne la maison de Châtenay-Malabry, la mise en vente par les propriétaires de celle-ci et l’ampleur des travaux à réaliser, orientent la Fondation d’Auteuil vers l’achat d’un nouveau bien. Le projet d’une maison sur Le Plessis Robinson sur lequel l’association COUP D’POUCE 92 avait travaillé l’an passé semble toujours réalisable. Un travail conséquent en lien avec les services du département devrait se mettre en place afin de concrétiser celui-ci le plus rapidement possible.

Pour les locaux de Fontenay aux Roses, propriété départementale, une option achat est, là aussi, envisagée. Les travaux sécurité incendie devraient, grâce à l’appui logistique et des moyens susceptibles d’être développés par la Fondation, être réalisés rapidement. Les travaux relatifs à l’accessibilité handicapés actuellement à l’étude pourraient être réalisés dans « la foulée ».

Nous souhaitons au regard de tous ces projets, que les uns et les autres, professionnels et familles, puissent constater que l’association COUP D’POUCE 92 a fait le bon choix en confiant la gestion des Relais Familiaux aux Apprentis d’Auteuil.

**CONCLUSION**

Une page de l’histoire des Relais Familiaux COUP D’POUCE 92 vient de se tourner.

Le 31 décembre 2010, afin de permettre la reprise par la Fondation d’Auteuil de la gestion de ses structures encore considérées comme innovantes, malgré leur âge, l’association COUP D’POUCE 92 a procédé à sa dissolution.

Il faut rendre ici un hommage appuyé à l’ensemble de ses administrateurs qui au fil de ces vingt années d’existence ont travaillé (et pour certains depuis l’origine !!!) « d’arrache-pied » faisant fi des obstacles et embûches rencontrés …. Et Dieu sait s’ils ont été nombreux…. Car, malheureusement, on ne facilite pas la tâche des petites associations !!!

Il est souvent difficile pour des administrateurs encore impliqués dans la vie active de mener de front l’ensemble de leur engagement (c’est le choix que nous avions fait à COUP D’POUCE 92 de ne pas fonctionner avec des retraités « administrateurs professionnels » souvent trop déconnectés de la réalité du terrain).

Les exigences posées par des lois rendant l’exercice chaque jour de plus en plus complexe, renforçant aussi de façon inconsidérée la responsabilité de ces bénévoles vont sans nul doute, de notre point de vue déboucher à terme, sur un appauvrissement en matière d’innovation dans de nombreux secteurs, dont le social, et une disparition progressive d’initiatives citoyennes.

MILLE BRAVOS en tout cas aux familles et aux amis qui ont accompagné ce projet jusqu’à ce jour.

MILLE BRAVOS à notre Président François LEVEQUE, à notre vice Présidente Paulette LEBLANC, à notre secrétaire Jean-Louis DUBOIS (premier Président de l’association en 1989 !...et président honoraire), à notre trésorière Emmanuelle DREUX SOYEZ, à Valéry BISSEY, à Anne-Marie CHAPEAU, à Jocelyne DUBOIS, à Michèle MURIAN, à Carole PERSOZ, à Anne-Marie TRIBOUT administrateurs, à Danielle CHVEDER et à Elisabeth MOREAU VERRIEZ présidentes honoraires qui , tout au long de ces vingt années ont soutenu ardemment les Relais et participer activement à leur fonctionnement et développement.

MERCI à François et Anne-Marie qui, par la réalisation de ce « projet d’une vie », ont permis à tant d’enfants et leur famille de trouver du réconfort dans les épreuves qu’ils traversaient, et à leurs collègues de terrain d’avoir à leur disposition un outil privilégié dans l’exercice de leur métier chaque jour plus compliqué.

Qu’ils profitent de leur retraite bien méritée, de leurs enfants et petits enfants plus encore qu’auparavant, mais aussi encore, s’il leur plait, et que leurs activités leur en laissent le temps, qu’ils nous prodiguent quelques conseils et nous aident, pourquoi pas, de temps en temps.

Nous souhaitons de tout cœur que Fondation d’Auteuil avec tout son potentiel de convictions et de moyens puisse faire perdurer ce projet et même développer un réseau de Relais Familiaux en veillant, bien sur, à conserver soigneusement ce qui fait son originalité et son succès : l’ensemble de ses spécificités dans son intégralité. Mais nous sommes confiants, c’est à cela qu’Apprentis d’Auteuil s’est engagé !

**Post-scriptum :**

En 1992, Tito, auteur, entres autres, des bandes dessinées « Tendres Banlieues » (ayant pour décor Châtenay-Malabry et ses environs) a dessiné le premier Relais Familial COUP D’POUCE 92 sur Châtenay-Malabry…. Ce dessin fait la couverture de ce rapport d’activité. Il a aussi, dans cette même période, dédicacé pour François et Anne-Marie DUBOIS, à l’occasion de la sortie de son album « le cadeau » (édition Casterman) un portrait de la grand-mère (cf ci après), héroïne de cette histoire. Celle-ci, grâce à sa petite fille, voulant lui faire un cadeau, retrouve la maison où elle a passé sa vie.

Alors qu’il va nous falloir abandonner la maison de Châtenay-Malabry, « mamie et popé COUP D’POUCE » vont voir se réaliser le projet qu’ils avaient travaillé l’an passé, pour installer un Relais familial dans la maison trouvée à Plessis Robinson. C’est « le cadeau » que leur offre Apprentis d’Auteuil.

Pour la reprise des Relais, pour leur dernier projet COUP D’POUCE 92 bientôt réalisé, qu’Apprentis d’Auteuil en soit ici remercié.

**Dédicace TITO**

**QUELQUES CHIFFRES**

***En vingt années d’activité : 11 615 demandes concernant 18 470 enfants,***

***6 498 enfants accueillis.***

**1er décembre 1990, ouverture du Relais Familial de Châtenay-Malabry.**

**1991 :** 265 demandes d’admissions concernant 482 enfants,

 197 enfants accueillis.

**1992 :** 331 demandes d’admissions concernant 572 enfants,

 218 enfants accueillis.

**1er juillet 1993, ouverture du second Relais Familial à Châtillon.**

**1993 :** 347 demandes d’admissions concernant 553 enfants,

 255 enfants accueillis.

**1994 :** 579 demandes d’admissions concernant 918 enfants,

 373 enfants accueillis.

**20 juin 1995, fermeture du Relais Familial de Châtillon.**

**1er octobre 1995, ouverture du Relais Familial à Fontenay-aux-Roses.**

**1995 :** 563 demandes d’admissions concernant 907 enfants,

 339 enfants accueillis.

**1996 :** 591 demandes d’admissions concernant 961 enfants,

 428 enfants accueillis.

**1997 :** 661 demandes d’admissions concernant 1 031 enfants,

 381 enfants accueillis.

**1998 :** 791 demandes d’admissions concernant 1 244 enfants,

 454 enfants accueillis.

**1999 :** 813 demandes d’admissions concernant 1 321 enfants,

 472 enfants accueillis.

**2000 :** 765 demandes d’admissions concernant 1 186 enfants,

 343 enfants accueillis.

**2001 :** 686 demandes d’admissions concernant 1 128 enfants,

 313 enfants accueillis.

**2002 :** 631 demandes d’admissions concernant 967 enfants,

 270 enfants accueillis.

**2003 :** 550 demandes d’admissions concernant 879 enfants,

 278 enfants accueillis.

**2004 :** 573 demandes d’admissions concernant 909 enfants,

 299 enfants accueillis.

**2005 :** 490 demandes d’admissions concernant 799 enfants,

 281 enfants accueillis.

**2006 :** 598 demandes d’admissions concernant 951 enfants,

 288 enfants accueillis.

**2007**: 614 demandes d’admissions concernant 975 enfants,

 305 enfants accueillis.

**2008** : 647 demandes d’admission concernant 1007 enfants,

 342 enfants accueillis.

**2009 :** 573 demandes d’admission concernant 846 enfants,

 302 enfants accueillis.

**2010 :** 547 demandes d’admission concernant 834 enfants,

 360 enfants accueillis.